

LES DECLINAISONS

A. ARTICLE DEFINI

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	DER Vater	DIE Mutter	DAS Kind	DIE Leute
ACCUSATIF	DEN Vater	DIE Mutter	DAS Kind	DIE Leute
DATIF	DEM Vater	DER Mutter	DEM Kind	DEN Leuten
GENITIF	DES Vaters	DER Mutter	DES Kindes	DER Leute

Se déclinent comme l'article défini :

- les démonstratifs dieser (ce ...-ci) et jener (ce ...-là), souvent remplacés dans la langue parlée par der... hier et der... da / dort
- l'interrogatif welcher?
- les indéfinis au singulier comme jeder

B. ARTICLE INDEFINI

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	EIN Freund	EINE Frau	EIN Kind	- Leute (KEINE)
ACCUSATIF	EINEN Freund	EINE Frau	EIN Kind	- Leute (KEINE)
DATIF	EINEM Freund	EINER Frau	EINEM Kind	- Leuten (KEINEN)
GENITIF	EINES Freundes	EINER Frau	EINES Kindes	- Leute (KEINER)

EIN n'a pas de pluriel (« des » ne se traduit pas en allemand), donc on prend KEIN comme référence de déclinaison de l'indéfini au pluriel.

△ La négation de EIN est KEIN (et non « nicht ein » !)

KEIN = (ne) pas un, (ne) pas de, aucun, nul

Se déclinent comme l'article indéfini :

- les locutions basées sur EIN comme irgendein (n'importe quel, un quelconque), so ein (un tel, un pareil), was für ein? (quelle sorte de ?)
- KEIN et ses composés (kein... mehr, noch kein...)
- les adjectifs possessifs (voir ci-dessous)

C. PRONOMS PERSONNELS ET REFLECHIS – ADJECTIFS ET PRONOMS POSSESSIFS

NOMINATIF	ACCUSATIF	DATIF	REFLECHI (1)	ADJ. POSS.	PR. POSS.
ich	mich	mir	mich/mir	mein	meiner/e/es
du	dich	dir	dich/dir	dein	deiner...
er	ihn	ihm	sich	sein	seiner...
sie	sie	ihr	sich	ihr	ihrer...
es	es	ihm	sich	sein	seiner...
wir	uns	uns	uns	unser	unserer...
ihr	euch	euch	euch	euer (*)	eurer...
sie	sie	ihnen	sich	ihr	ihrer...
Sie	Sie	Ihnen	sich	Ihr	Ihrer...

(*) devient eur- avec une marque de déclinaison (eure, euren, eurem, eurer, eures)

Explication des 15 cellules entourées en gras :

A la 3^{ème} sg et pl, les pronoms ont des formes similaires à celles de l'article défini :

der – den – dem → er – ihn – ihm

die – die – der → sie – sie – ihr

das – das – dem → es – es – ihm

die – die – den → sie – sie – ihnen

- (1) A la 1^{ère} et 2^{ème} sg, il faut distinguer si le pronom réfléchi est à l'accusatif (mich / dich) ou au datif (mir / dir) :

Ex. : je me lave (acc.) = ich wasche mich

Je me lave les mains (dat.) = ich wasche mir die Hände

D. PRONOM INTERROGATIF

NOMINATIF	Wer?	Was?
ACCUSATIF	Wen?	Was?
DATIF	Wem?	-
GENITIF	Wessen...? (*)	-

(*) + nom sans article : Wessen Anorak ist das?

E. PRONOM INDEFINI

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	einer	eine	eins	welche
ACCUSATIF	einen	eine	eins	welche
DATIF	einem	einer	einem	welchen
GENITIF	-	-	-	-

einer, eine, eins se traduisent par « quelqu'un » ou « en... un »

Ex. : Einer von uns sollte hingehen

Ich habe ein Fahrrad ; hast du auch eins?

Au pluriel :

Ex. : Hast du Eier gekauft? – Ja, ich habe welche gekauft.

KEINER, KEINE, KEINS se déclinent aussi sur ce modèle. Signifient « ne... personne » ou « n'en... pas »

Ex. : Du hast Geld, aber ich habe keins.

Keiner hat den neuen Film gesehen.

F. PRONOM RELATIF

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	der	die	das	die
ACCUSATIF	den	die	das	die
DATIF	dem	der	dem	denen
GENITIF	dessen	deren	dessen	deren

Le genre et le nombre dépendent de l'antécédent ; le cas dépend de la fonction du pronom relatif à l'intérieur de la proposition subordonnée relative.

Les formes dessen et deren doivent être suivies immédiatement du nom sans article.

Ex. : Herr Müller, dessen Sohn mit dir arbeitet, ist ein sehr reicher Mann.

Frau Müller, mit deren Sohn ich gesprochen habe, kommt aus der Schweiz.

Pronoms relatifs particuliers :

- wer = celui qui
- was = ce qui
- was est également le pronom relatif obligatoire après das, alles, etwas et nichts.

Ex. : Ich habe etwas gehört, was mir nicht gefällt.

Das ist alles, was ich Ihnen sagen wollte.

Ich bin nicht einverstanden mit dem, was er sagt.

G. SUBSTANTIFS

a. Schéma de base

Au singulier :

Les noms masculins et neutres prennent –S ou –ES au génitif ; les noms féminins restent invariables.

Au pluriel :

Tous les noms, sauf ceux qui ont un pluriel en –S, ont –N au datif pluriel. Il est nécessaire d'étudier systématiquement le GENRE et le PLURIEL de chaque substantif appris.

b. La déclinaison faible

Ne concerne que certains substantifs masculins ; comprend surtout des noms d'êtres animés.

Ces noms prennent –(E)N partout sauf au nominatif singulier.

	SINGULIER	PLURIEL
NOMINATIF	der Mensch	die Menschen
ACCUSATIF	den Menschen	die Menschen
DATIF	dem Menschen	den Menschen
GENITIF	des Menschen	der Menschen

Quelques exemples :

der Junge, der Neffe, der Franzose, der Affe, der Präsident, der Student, der Polizist, der Soldat, der Bauer, der Kamerad, der Nachbar, der Held, der Christ, der Architekt, der Kollege, der Sozialist, der Agent, der Automat... △ der Herr → Herrn au sg et Herren au pl !

Comme on peut le voir, on peut déduire certaines catégories :

- masculins terminés par –E
- masculins d'origine étrangère terminés par -IST, -ENT, -ANT, -AT

△ Certains substantifs faibles ont en outre la marque forte –S au génitif singulier : der Name → des Namens ; der Gedanke → des Gedankens ; der Wille → des Willens ; der Buchstabe → des Buchstabens ; das Herz (△ neutre !) → des Herzens.

c. L'adjectif substantivé

L'adjectif substantivé (qu'il ne faut pas confondre avec les noms faibles) se décline exactement comme l'adjectif épithète (voir chapitre suivant), mais prend une majuscule comme tout substantif en allemand. Normalement, il désigne au masculin un homme, au féminin une femme, et au neutre une notion abstraite.

Ex. : der Kranke / ein Kranker / die Kranken... | der Deutsche, das Beste, alles Gute...

H. ADJECTIF EPITHETE

Rappel : l'adjectif attribut employé seul est toujours invariable.

Ex. : Er ist zu dick!

Mais si l'attribut est un groupe nominal contenant un adjectif, cet adjectif est alors épithète et doit être décliné.

Ex. : Er ist ein zu dicker Mann!

Principe général

A l'exception du génitif (voir plus bas), un groupe nominal doit contenir un élément comportant toutes les informations de cas, genre et nombre. Dans la plupart des cas, il s'agira du déterminant (un article, p. ex.). Toutefois, il arrive que :

- il n'y ait aucun déterminant pour assurer cette fonction de « code génétique » du groupe nominal ;
- le déterminant lui-même ne porte pas cette marque distinctive (cf. déclinaison de EIN et de ses corollaires au nominatif masculin et neutre singulier et à l'accusatif neutre singulier).

Dans ce cas, c'est l'adjectif qui devra supporter la marque du « code génétique », que nous appelons **MARQUE FORTE**.

Au cas où cette marque forte est supportée par le déterminant, on ajoutera à l'adjectif une désinence « non informative », que nous appelons **MARQUE FAIBLE**.

a. Tableau des marques fortes (à comparer avec la déclinaison de l'article défini)

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	-ER	-E	-ES	-E
ACCUSATIF	-EN	-E	-ES	-E
DATIF	-EM	-ER	-EM	(-EN) (*)
GENITIF	(-EN) (*)	-ER	(-EN) (*)	-ER

(*) Au masculin et au neutre singulier, ainsi qu'au datif pluriel, le substantif a une marque de déclinaison (-S ou -ES au génitif masculin et neutre singulier; -N au datif pluriel) : il s'agit d'une marque forte. L'adjectif doit donc avoir une marque faible.

Ceci correspond donc aux marques de l'adjectif précédé :

- de rien du tout ;
- d'un article n'ayant pas la marque forte (ein, p. ex.) ;
- d'un déterminant (autre qu'un article) indéfini (voir ci-après).

b. Tableau des marques faibles

	MASCULIN	FEMININ	NEUTRE	PLURIEL
NOMINATIF	-E	-E	-E	-EN
ACCUSATIF	-EN	-E	-E	-EN
DATIF	-EN	-EN	-EN	-EN
GENITIF	-EN	-EN	-EN	-EN

(La désinence -E apparaît 5 fois et est entourée en gras dans le tableau ci-dessus ; partout ailleurs, on a la désinence -EN.)

Ceci correspond donc aux marques de l'adjectif précédé :

- d'un article ayant la marque forte ;
- d'un déterminant (autre qu'un article) défini (voir ci-après) ;

ou encore suivi, au génitif masculin et neutre singulier et au datif pluriel, d'un substantif ayant la marque forte.

Comment savoir si un déterminant est défini ou indéfini ?

Il suffit de se poser la question suivante : puis-je savoir à qui / quoi exactement se rapporte le déterminant ?

Oui → il est défini.

Non → il est indéfini.

Ex. : Tous les bons élèves de la classe ont réussi l'examen → on sait de qui il s'agit (= tous les bons élèves).

Beaucoup de bons élèves ont réussi l'examen → on ne sait pas lesquels exactement.

Rappel : les déterminants définis sont suivis d'une marque faible, les indéfinis d'une marque forte.

Pour se le rappeler, on peut utiliser le « truc » suivant :

Comparez l'article défini et l'indéfini au nominatif masculin singulier :

DER a la marque forte → suivi d'une marque faible ;

EIN ne l'a pas → suivi d'une marque forte.

Ainsi, les deux phrases de l'exemple ci-dessus se traduiront comme suit :

Alle guten Schüler haben die Prüfung bestanden (déterminant défini → marque faible sur l'adjectif).

Viele gute Schüler haben die Prüfung bestanden (déterminant indéfini → marque forte sur l'adjectif).

Quelques déterminants

DEFINIS	INDEFINIS
dieser, jener, jeder, welcher?, alle, ...	viele, einige, mehrere, wenige, ... + nombres

Rappel

Comme vu au point c de la déclinaison des substantifs, un adjectif substantivé reste un adjectif et se décline comme tel.